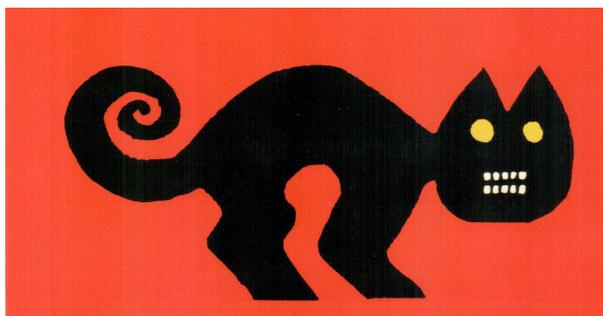


26 juin 2012

## La démocratie radicale de Laclau et Mouffe

Un leurre pour que la supercherie socialiste n'en soit que plus belle



L'histoire de la gauche n'étant qu'une perpétuelle trahison qui croira que François Hollande ait l'intention de renoncer au social-libéralisme ? Pourtant, les augures annoncent un retour de la démocratie participative. Et pourquoi pas de la démocratie délibérative. Mieux encore, une avancée de la démocratie radicale. Cette dernière trouve sa source dans les travaux de deux théoriciens politiques, Ernesto Laclau et Chantal Mouffe. À l'examen, elle ne serait qu'une démocratie délibérative exacerbée dont la crise de nerf se résout dans une social-démocratie digérant les replis identitaires avec le même appétit que le capitalisme les récupère. Ce pourrait-être là son intérêt pour les nouveaux maîtres du pouvoir, socialistes en mal de socialisme. S'il leur restait quelques ambitions idéologiques, ils l'utiliseraient comme un opportun leurre de radicalité pour éviter de justifier leurs renoncements qui transforment « *ce qui est un état conjoncturel des choses en une nécessité historique* ». Fichtre que la supercherie serait belle !

Un étude de Pierre Bance

<http://www.autrefutur.net>

En ces temps de socialisme retrouvé, le mot démocratie revient. Lui et ses adjectifs car non qualifié, il n'a pas vraiment de sens. Lors de la précédente élection présidentielle, Ségolène Royal avait halluciné l'électeur à coups de démocratie participative pour mieux faire système avec la démocratie représentative, mieux étouffer toute prétention de « contre-démocratie » de gauche (1). François Hollande s'est bien gardé d'aller sur ce terrain. Il s'est contenté de balbutier sur « *une refondation de la démocratie sociale* », son premier ministre, Jean-Marc Ayrault, parlant d'une « *social-démocratisation* » de la société (2). De telles formules n'annoncent-elles que l'ouverture au dialogue avec les partenaires sociaux ou préparent-elles un changement politique plus profond de la démocratie ? S'arrêtera-t-on à reconnaître au gouvernement, fragile préalable, l'intention de faire prévaloir l'égalité et la solidarité

---

(1) La démocratie délibérative (ou participative, qui pourrait en être une version atténuée) développe l'idée qu'au travers de la discussion rationnelle, d'échanges argumentés, on peut parvenir non pas à un consensus qui s'imposerait comme dans une théorie libertaire du droit, mais à une information de l'auteur de la norme législative ou réglementaire sur les désirs du peuple. Plus la délibération est poussée plus les citoyens estiment avoir pesé ensemble sur la règle qui leur est appliquée. Le champ de la démocratie délibérative n'est pas limité ; il peut aller du conseil de quartier au Conseil économique, social et environnemental. Son pouvoir, par contre, reste le plus souvent consultatif même s'il arrive – rarement – qu'il aille jusqu'à un niveau décisionnel comme ce fut le cas du budget participatif de Porto Alegre aujourd'hui anesthésié.

Sur les limites de la démocratie délibérative : Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La Politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006, 346 pages, notamment la conclusion, pages 295 et suivantes.

Pour une critique libertaire de la démocratie participative : Jean-Pierre Garnier, « La démocratie participative entre détournement et inachèvement », *Le Monde libertaire*, hors-série n°39, 15 juillet au 8 septembre 2010, page 31.

L'humaniste Rosanvallon et le libertaire Garnier arrivent à une pareille conclusion : démocratie participative ou démocratie délibérative organisent la coopération avec le pouvoir, renforcent les dispositifs institutionnels en prétendant assurer une meilleure collaboration, une naturelle adhésion des sujets à... leur domination.

(2) Quand, dans un débat du journal *Le Monde*, Edgar Morin propose une conception rénovée de la gauche par un retour à ses trois sources historiques (libertaire, socialiste et communiste) auxquelles il ajoute l'écologie, François Hollande lui répond par un exemple d'école de la langue de bois : « *Ces trois sources ont en effet connu des remous, parfois des assèchements, mais elles restent vives. La famille socialiste a plus de responsabilités encore qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle s'est confrontée à l'exercice du pouvoir. Elle s'est renforcée par la volonté d'accomplir sa promesse au sommet de l'État, mais aussi au sein des collectivités locales. La gauche doit se donner pour ligne d'horizon l'accomplissement du dessein républicain, mais elle doit aussi réussir une reconquête : faire que la démocratie redevienne plus forte que les marchés, que la politique reprenne le contrôle de la finance et maîtrise la mondialisation. La gauche doit ouvrir la voie, imaginer des politiques nouvelles. Le progrès est possible, l'avenir peut encore être une source d'accomplissement pour les générations à venir. L'humanité reste en marche. Nous devons être dans l'évocation de notre histoire et dans l'invention de notre futur. C'est dans cette perspective historique que j'inscris mon projet présidentiel : je veux être un continuateur et un rénovateur* » (Du progrès au pacte social, les pistes pour sortir de la crise de civilisation, *Le Monde*, 4 mai 2012).

sur l'agrégat d'intérêts égoïstes signifiée par une formule comme : « *faire que la démocratie redevienne plus forte que les marchés, que la politique reprenne le contrôle de la finance et maîtrise la mondialisation* » (3). Faut-il voir là une résurgence du concept de démocratie radicale ? Idée avancée comme alternative « civilisée » au communisme entendu comme bolchévisme étatique et au libéralisme entendu comme capitalisme sauvage. Idée suffisamment floue et inachevée pour n'avoir rien à faire avec la société sans État, ni même avec une social-démocratie libertaire (4).

### **Penser une alternative crédible**

La démocratie radicale doit son audience à deux théoriciens politiques, Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, et un livre de 1985, *Hégémonie et stratégie socialiste*. Sa traduction tardive en français explique, en partie, les malentendus ou les contresens entretenus sur la nature réelle de la démocratie radicale (5). Constat renforcé par une écriture compliquée qui inscrit les auteurs dans la cohorte des intellectuels qui font de l'abstraction et de l'hermétisme un fonds de commerce qui commence sérieusement à dépérir (6). Toutefois, leur discours sur la démocratie radicale tombe

---

(3) Voir citation note (2).

Agrégat d'intérêts égoïstes : dans la société capitaliste se confrontent et se retrouvent des intérêts collectifs et individuels pour former des alliances objectives d'égoïsmes dans un système cohérent.

(4) Pierre Bance, « Des paradoxes d'une social-démocratie libertaire », *Autre futur*, 1<sup>er</sup> décembre 2011 (<http://www.autrefutur.net/Des-paradoxes-d-une-social>).

(5) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale* (1985), traduit de l'anglais par Julien Abriel, préface à l'édition française d'Étienne Balibar, Besançon, Les Solitaires intempestifs, « Expériences philosophiques », 2009, 338 pages.

Ernesto Laclau, né en 1935, est un théoricien politique argentin qui a fait toute sa carrière en Grande-Bretagne. Professeur émérite de l'Université d'Essex, il est l'auteur, entre autres, de *La Guerre des identités* (La Découverte, 2000) et *La Raison populiste* (Le Seuil, 2008).

Chantal Mouffe, née en 1943, théoricienne politique belge, a également accompli sa carrière universitaire en Angleterre. Elle exerce à l'Université de Westminster de Londres. En français, elle a publié *Le Politique et ses enjeux* (La Découverte, 1994).

Tous deux, furent dans les années 1960, des militants actifs du mouvement social et de la cause féministe.

(6) L'ouvrage a fait l'objet de nombreuses critiques dans les milieux intellectuels anglo-saxons ; lui sont reprochés son académisme, son élitisme, sa déconnection de la réalité. Voir, Fabrice Cantelli, « La pensée politique anti-essentialiste de Chantal Mouffe. Un espace conceptuel entre post-marxisme et féminisme extensif », *Revue du MAUSS*, n° 19, 2002, page 199.

à point dans le contexte d'un retour des socialistes français au pouvoir (7). S'ils avaient encore quelques ambitions idéologiques, les nouveaux maîtres de l'État pourraient y trouver des idées pour fortifier le fondement doctrinal de leur politique sans pour autant renier leur ligne sociale-libérale. Des idées qui donneraient bonne mine à un gouvernement socialiste en mal de socialisme, qui serviraient d'alibi à des alliés en embuscade mais peu regardants parce qu'avidés de pouvoir. La supercherie socialiste n'en serait que plus belle.

Ernesto Laclau et Chantal Mouffe offrent à François Hollande et ses ministres des instruments d'analyse leur permettant d'« *élaborer une alternative crédible à l'ordre néolibéral, au lieu d'essayer seulement de le ramener à plus d'humanité* » (8). Seulement des instruments d'analyse pour rénover la gauche traditionnelle, sociale-démocrate ou communiste parlementaire. Pour ce, les deux politologues repensent la doctrine marxiste et se qualifient de postmarxistes. Ce qui mérite explication. Pour Étienne Balibar, dans le post-marxisme « *l'accent doit être mis alternativement sur "post" et sur "marxisme" pour marquer à la fois l'effet de libération de la pensée et l'héritage critique* » (9). Ernesto Laclau et Chantal Mouffe légitiment la sélection entre ce qui est à garder et ce qui est à jeter par l'efficacité :

« *C'est à travers le développement de certaines intuitions et formes discursives conçues à l'intérieur du marxisme, et l'inhibition ou l'élimination de certaines autres, que nous avons construit un concept d'hégémonie qui, de notre point de vue, peut-être un instrument utile dans la lutte pour une démocratie radicale, libertaire et plurielle* » (10).

Des trois mots « radicale », « libertaire » et « plurielle », le deuxième peut être retiré, la suite de l'exposé montre que le projet n'est en rien anarchiste. Peut-être

---

(7) Évidemment, le mot « radical » pourrait à lui seul faire peur aux continuateurs de ce que fut le radical-socialisme.

(8) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), introduction à l'édition de 2001, page 32.

(9) Étienne Balibar, préface à l'édition française d'*Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 14.

(10) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 42. L'essence du marxisme, arriver à une société sans État, le communisme, est passée par-dessus bord (lire la suite).

« libertaire » est-il employé dans le sens américain de *liberal* (11) ? « Libéral-libertaire » pourrait être une traduction : le plus de libertés individuelles possibles, le plus d'expressions culturelles, communautaires et politico-sociales possibles dans une économie de marché dont on craint qu'elle n'en profite pour être elle-même la plus libre possible ce qui est, à l'arrivée, l'ambition des libertariens américains. Cependant, cette interprétation ne colle pas avec la conception, même rabotée, du socialisme de Laclau et Mouffe. Restent les mots « radicale » et « plurielle ».

### Une radicalité contrôlée

C'est encore, Étienne Balibar qui vient à notre secours ; cette démocratie est radicale en envisageant une « *démocratisation de la démocratie qui doit permettre d'en sauvegarder les acquis en les étendant, face à des tendances autoritaires ou technocratiques* » (12). La démocratie radicale ne serait-elle que l'avancée extrême de la démocratie bourgeoise ? Laclau et Mouffe répondent par la négative parce que leur réflexion se cale dans un projet d'« *appropriation sociale de la production* » (13) et que « *bien sûr, tout projet de démocratie radicale comporte une dimension socialiste, puisqu'il est nécessaire de mettre un terme aux rapports de production capitalistes qui sont à l'origine de nombreuses relations de subordination* » (14). L'incertitude ne se dissipe pas pour autant pour deux raisons. D'abord parce que les auteurs poursuivent : « *mais c'est le socialisme qui est l'une des composantes d'un projet de démocratie radicale, et non l'inverse* » (15). Ensuite, parce qu'une social-

---

(11) Sentiment renforcé quand les auteurs parlent, page 41, « *des discours libertaires étrangers à la tradition socialiste* ». Cette incongruité qui n'a pu leur échapper, inscrit leur discours dans ce courant marxiste qui, contre Marx et Lénine eux-mêmes, exclut l'anarchisme du mouvement ouvrier pour le maintenir aux marges du socialisme.

Cette phrase, également, pages 265-266, laisse perplexe : « *l'acceptation de la pluralité et l'indétermination du social, nous semblent les deux bases fondamentales sur lesquelles un nouvel imaginaire politique peut être construit, radicalement libertaire et infiniment plus ambitieux dans ses objectifs que celui de la gauche classique* ».

(12) Étienne Balibar, préface à l'édition française d'*Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), pages 10.

(13) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 307. Les mots « Appropriation sociale » sont soulignés par les auteurs.

(14) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 306.

(15) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 306.

démocratie à l'ancienne, par la nationalisation des entreprises d'enjeu national, répond à l'ambition d'appropriation sociale de la production ; plus de démocratie dans la démocratie n'implique pas un changement de régime, la droite peut s'accommoder de nationalisations et en tirer profit telles celles que conçurent les gaullistes et les plus éclairés des capitalistes entre 1944 et 1948. On est inévitablement conduit à demander des précisions sur ce projet socialiste. Commentant, son livre-référence, quinze ans plus tard, Chantal Mouffe explique :

*« Nous avons compris qu'il était nécessaire de montrer que le socialisme n'impliquait pas un rejet total du modèle libéral démocratique. [Dans ce livre] nous redéfinissions le projet socialiste comme une radicalisation des principes éthico-politiques déjà inscrits dans la démocratie moderne, l'idée de liberté et d'égalité pour tous. Le projet socialiste – compris en terme de démocratie radicale et plurielle – ne devait pas, disions-nous, être envisagé en rupture avec les idéaux de la démocratie moderne, mais comme leur réalisation » (16).*

On ressent comme un flou, parfois les auteurs parlent d'une dimension socialiste dans le projet de démocratie bourgeoise, parfois d'un projet socialiste. Leur radicalité « socialiste » ne consisterait-elle qu'à pousser toujours plus loin les principes libéraux de la Révolution française d'égalité et de liberté (17) ? Pour Laclau et Mouffe, concrètement, il convient de lutter contre les inégalités et de remettre en cause les relations de subordination, de domination en général et pas seulement celle résultant de l'exploitation économique (18).

*« L'objectif d'une politique démocratique ce n'est donc pas d'éradiquer le pouvoir mais de multiplier les espaces où les rapports de pouvoir*

---

(16) Chantal Mouffe, « Pour une démocratie radicale et plurielle », entretien, *Krisis*, n° 29, février 2008, page 117, traduit de *CSD Bulletin*, Center for the Study of Democracy (Londres, IX, 1, hiver 2001-2002) ; cet article est une explication du livre écrit avec Ernesto Laclau. Pour une autre explication, voir Chantal Mouffe, « Antagonisme et hégémonie. La démocratie radicale contre le consensus néolibéral », entretien avec Elke Wagner, *La Revue internationale des livres et des idées*, janvier-février 2008, page 30 ; article repris page 225 du recueil de textes *Pensez à Gauche. Figures de la pensée critique aujourd'hui*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011, 506 pages.

(17) Encore faut-il savoir ce que veut dire « liberté » et « égalité », des « signifiants vides » disent les structuralistes, c'est-à-dire qu'ils n'ont que le sens que l'histoire leur donne. On peut en dire autant du mot « radicalité » comme l'illustre cette étude.

(18) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 327 où est développée l'idée commune depuis Michel Foucault que l'abolition des rapports de production capitaliste n'implique pas « l'élimination des autres inégalités ».

*seront ouverts à la contestation démocratique* » (19), il n'est pas non plus « de renoncer à l'idéologie libérale-démocratique mais, au contraire, de l'approfondir et de l'étendre » (20).

Ne revient-on pas à cette idée de révolution tranquille chère au syndicalisme et au socialisme réformistes du début du XX<sup>e</sup> siècle dont le but était d'instaurer le socialisme progressivement en menant toujours plus avant la réforme jusqu'au moment de la rupture, quand le socialisme subvertit pacifiquement le capitalisme ? Un interminable dépérissement par l'intérieur de l'État bourgeois. Dans la conclusion d'un article récent de Chantal Mouffe, on sent que l'idée n'est pas exactement là, le but n'est pas de détruire l'État, pas même de le contrôler, mais de le contraindre :

*« Il faut lancer la "guerre de position" en des lieux multiples, et pour cela, il faut établir une synergie entre de nombreux acteurs : mouvement sociaux, partis et syndicats. L'enjeu n'est pas l'étiollement de l'État ou des diverses institutions qui organisent le pluralisme, mais une transformation profonde de ces institutions, de manière à ce qu'elles deviennent un vecteur qui permette l'expression des multiples revendications démocratiques et étende le principe d'égalité au plus grand nombre de relations sociales possible. C'est là tout l'enjeu de la lutte pour la démocratie radicale »* (21).

La radicalité de la démocratie n'implique donc ni remise en cause du capitalisme, ni des principes de liberté et d'égalité au sens de la bourgeoisie libérale, encore moins l'existence de l'État et donc l'exercice d'un pouvoir de domination. La pluralité associée à la radicalité atténuée encore ce que pourrait avoir de révolutionnaire une démocratie radicale.

---

(19) Chantal Mouffe, *Le politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*, Paris, La Découverte-MAUSS, « Recherches », 1994, 176 pages, citation, page 25.

(20) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 303. Toute la phrase est soulignée par les auteurs.

(21) Chantal Mouffe, « Communisme ou démocratie radicale ? », traduit de l'anglais par Celia Izoard, *Actuel Marx*, n° 48, « Communisme ? », deuxième semestre 2010, page 83, citation page 88, voir aussi page 85.

Cette citation conforte l'observation que la démocratie radicale n'a rien de libertaire, rien à voir avec l'anarchisme.

## Une chaîne d'équivalence

Arrivés au pan « pluralité » de leur théorie, Laclau et Mouffe partent d'un constat :

*« Beaucoup se sont consacrés depuis les années 1960 à rechercher un nouveau sujet révolutionnaire privilégié qui viendrait remplacer la classe ouvrière, considérant cette dernière comme ayant échoué dans sa mission historique d'émancipation. Les mouvements écologiques, les mouvements étudiants, le féminisme et les masses marginales ont été les candidats les plus populaires pour assumer ce nouveau rôle. Il est clair toutefois qu'une telle approche n'échappe pas à la problématique traditionnelle, mais la déplace seulement. Il n'y a pas de position privilégiée unique de laquelle découlera une série d'effets uniformes, se concluant par la transformation de la société en général. Toutes les luttes, que ce soient celles des travailleurs ou celles des sujets politiques, prises en elles-mêmes, ont un caractère partiel, et peuvent être articulées à des discours très différents » (22).*

La pluralité va donc consister à établir « une "chaîne d'équivalence" entre les luttes démocratiques : les exigences de la classe ouvrière, par exemple, doivent pouvoir s'articuler avec celles des nouveaux mouvements sociaux » (23). On touche un autre point sensible de la démocratie de Laclau et Mouffe. Ils placent sur le même plan le mouvement ouvrier et les divers mouvements sociaux (24).

*« Une fois rejetées la conception de la classe ouvrière comme "classe universelle", il devient possible de reconnaître la pluralité des antago-*

---

(22) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 291. « Unique » est souligné par les auteurs.

(23) Chantal Mouffe, revue *Krisis* précitée note (16), page 118.

Plutôt que de nouveaux mouvements sociaux, il conviendrait de parler de mouvements sociaux modernes ou contemporains avec leurs particularités notamment quant à leur variété, leur nombre, leurs formes d'action. Durant tout le XX<sup>e</sup> siècle, outre les syndicats et les partis ouvriers qui menaient le combat principal contre le capital, des regroupements se battaient sur des « fronts secondaires » pour reprendre la thématique marxiste, et notamment les féministes chères à Chantal Mouffe. Ces organisations spécifiques ont influencé profondément les législations tel le droit de vote des femmes ou les lois sur la contraception et l'avortement. Ce qui est nouveau, c'est la place que leur accordent Ernesto Laclau et Chantal Mouffe dans leur processus démocratique. Cette place est contestée soit parce que le rôle de la classe ouvrière reste considéré comme central dans un processus révolutionnaire, soit parce que l'importance des mouvements sociaux dans le débat politique est surestimée. À cette heure, dix-sept ans après la publication du livre, les deux branches de la critique se sont renforcées, surtout la seconde.

(24) « Classe ouvrière », « mouvement ouvrier » doivent être compris dans leur sens historique qui recouvre les luttes des salariés, des exploités... mais aussi des chômeurs, des travailleurs précaires ou sans-papiers.

*nismes qui ont lieu dans le champ de ce qui est arbitrairement regroupé sous l'étiquette de "luttons ouvrières", et l'importance inestimable de la grande majorité d'entre eux dans l'approfondissement du processus démocratique » (25).*

La « centralité historique et scientifique » de la classe ouvrière établie par la théorie marxiste mais aussi par les théories anarchiste et syndicaliste révolutionnaire avec cette différence qu'elle est exercée par la classe ouvrière elle-même et non par un parti chargé de la représenter, est remise en cause (26) ; la lutte ouvrière doit s'allier aux luttes communautaires sans exclusive, la démocratie radicale nie la lutte des classes, elle est interclassiste (27). Laclau et Mouffe pensent que le principe de la confrontation entre les classes « est sapé dès le début par une insuffisance radicale » qui « vient du fait que l'opposition des classes est incapable de diviser la totalité du corps social en deux camps antagonistes, de se reproduire automatiquement comme ligne de démarcation dans la sphère politique. C'est pour cette raison que l'affirmation de la lutte des classes comme principe fondamental de la politique devait toujours être accompagné par des hypothèses supplémentaires qui reléguent sa pleine applicabilité au futur » (28).

Il en résulte que, pour un communiste, quelle que son attache soit marxiste ou anarchiste, l'assertion des auteurs sur la pluralité est biaisée par une confusion dans les niveaux d'analyse. Dans la vie courante, il n'y a pas de gradation à faire ; la grève des salariés pour leur salaire ou leur emploi n'est pas plus importante qu'une action féministe pour préserver la liberté des choix contraceptifs, ou que la revendication

---

(25) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 289.

(26) Dans la préface de la deuxième édition anglaise (novembre 2000), Ernesto Laclau et Chantal Mouffe répondent à la critique de cette remise en cause de l'essentialisme de la théorie marxiste qui attribue à la classe ouvrière un rôle hégémonique (*Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note 5, pages 17 et suivantes, notamment page 34).

Les anglo-saxons et les latino-américains parlent volontiers de « mouvements sociaux » alors qu'en France, on préfère l'expression « mouvement social » qui induit la centralité du mouvement ouvrier.

(27) Une étude serait à faire entre la démocratie radicale et le courant anarchiste individualiste pur, lui aussi interclassiste. D'où une réponse possible à l'observation de la note (11) sur l'usage par Laclau et Mouffe du mot « libertaire ».

(28) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 265 ; « automatiquement » est souligné par les auteurs. Ces hypothèses supplémentaires à venir sont, par exemple, la prolétarianisation des classes moyennes, le ralliement des paysans, la conscience ouvrière (passage de la classe en soi à la classe pour soi).

d'homosexuel pour la diffusion d'informations sur la prévention du sida. Même, le syndicalisme traditionnel, tel celui de la CGT française d'aujourd'hui, a compris qu'il n'était pas l'axe unique des luttes sociales ; une coopération entre les différentes forces progressistes ne lui est pas, et ne lui a jamais été, étrangère car la complexité du social est une constante historique. Mais si l'on veut changer radicalement la société, renaît le rôle central qu'occupent les travailleurs car eux seuls sont en capacité de prendre en main la production. Quand il faudra la bloquer puis la relancer et organiser la distribution, provisoirement, le mouvement des travailleurs deviendra une force hégémonique appuyée par toutes les autres : par exemple, par les associations de quartier pour répartir les vivres et les produits de consommation courante. Ce qui se fera d'autant plus facilement que les travailleurs sont des individus pluriels, qu'ils sont aussi femmes ou homosexuels, militants de la cause antiraciste ou écologistes et, qu'ainsi, les connexions entre les différentes forces seront naturelles. Ernesto Laclau et Chantal Mouffe ne nient pas que femmes, homosexuels... sont aussi des travailleurs mais ils réclament une équivalence des statuts et des rôles, ce qui paraît difficile au moment-clé de la transformation sociale.

Après, si s'installe une société communiste, la question de la « redistribution » comme celle de la « reconnaissance » se poseront de manière différente sachant que, comme l'histoire révolutionnaire nous l'enseigne, les luttes de pouvoir ne disparaissant pas, la difficulté sera d'assurer le contrôle et la neutralisation des tentations et tentatives de domination. Si Laclau et Mouffe n'envisagent pas ce deuxième niveau, c'est parce qu'ils écartent l'hypothèse révolutionnaire ; leur pluralité, comme leur radicalité, doivent être comprises comme des substituts à la révolution parce que le communisme n'est pas possible :

*« Nous avons mis l'accent sur le fait que l'extension et la radicalisation des luttes démocratiques n'aboutiraient jamais à l'accomplissement d'une société pleinement libérée. C'est pourquoi le mythe du communisme comme société transparente et réconciliée, qui implique très clairement la fin de la politique, doit être abandonné. À la différence du marxisme, pour lequel le communisme entraînait logiquement la disparition de l'État, de notre point de vue, le projet émancipateur ne peut plus se concevoir comme élimination du pouvoir et gestion de leurs affaires par les agents sociaux identifiés du point de vue de la totalité*

*sociale. Antagonisme, luttes et opacité partielle du social ne disparaîtront jamais » (29).*

## Démocratie agonistique

Dans la démocratie radicale et plurielle, cette question de l'hégémonie est essentielle pour articuler la radicalité et la pluralité dans ce que les auteurs appellent un « *modèle agonistique de démocratie* » (30). Les luttes hégémoniques sont démocratiques ; c'est-à-dire qu'elles se déroulent entre adversaires et non entre ennemis et qu'ainsi progressent la liberté et l'égalité ; le jeu démocratique est envisagé « *comme un consensus "conflictuel" : consensus sur les principes, désaccord sur leur interprétation* » (31) ; l'ennemi est celui qui n'accepte pas les principes (32). Si ce consensus démocratique est rompu, si l'une des parties l'emporte sur les autres, c'est alors que s'installe la dictature. L'histoire de la révolution russe justifie les craintes d'Ernesto Laclau et Chantal Mouffe quant au rôle central donné à la classe ouvrière et l'usage que fait la bureaucratie de la dictature du prolétariat pour assurer sa domination et renforcer l'État-Parti. Mais, une dénaturation du communisme disqualifie-t-elle l'idée ? Sonne-t-elle comme la négation de la possibilité d'une révolution libertaire ? La réponse affirmative parcourt l'œuvre de Laclau et Mouffe car les bases théoriques de la démocratie radicale – radicalité, pluralité, hégémonie – sont énoncées seulement pour que la gauche parlementaire réfléchisse à la construction d'un projet marquant la rupture avec sa politique de trahison qui « *transforme ce qui est un état conjoncturel des choses en une nécessité historique* » (33). Ernesto Laclau et

---

(29) Chantal Mouffe, *Actuel Marx*, n°48, deuxième semestre 2010, précité note (21), page 85.

(30) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), notamment les chapitres III et IV.

« Agonistique » pour traduire l'idée de mouvement perpétuel d'échange et de confrontation entre acteurs politiques et sociaux. On voit le lien avec la démocratie délibérative d'un Jürgen Habermas (Stéphane Haber, *Jürgen Habermas, une introduction*, Paris, Pocket-La Découverte, « Agora », 2001, 362 pages).

(31) Chantal Mouffe, revue *Krisis* précitée note (16), page 120.

(32) À propos de l'ennemi, Chantal Mouffe tient des propos inquiétants : une personne « *qui défend, par exemple, une société théocratique [...] ne doit pas être autorisée à [la] défendre dans le cadre d'une élection* » (*Krisis*, précitée note 16, page 120).

(33) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), introduction à l'édition de 2001, page 31.

Chantal Mouffe se gardent de pousser plus avant leur modèle de démocratie « extrême ». Tout juste un avertissement :

*« Toute politique démocratique radicale doit éviter les deux extrêmes que sont le mythe totalitaire de la cité idéale, et le pragmatisme positiviste des réformistes sans projet » (34).*

C'est une mode dans la philosophie politique contemporaine que de laisser le lecteur sur sa faim. Laclau et Mouffe n'y dérogent pas et se complaisent dans le cercle réservé aux intelligents. Le pauvre bougre comprend que la révolution ne pouvant avancer qu'avec un mythe initial, un rêve utopique, s'est disqualifiée (35), et que la voie du changement se réduit au réformisme avec projet. Un projet dont il ne discerne pas les aboutissants, dont il ignore tout des procédures pour l'atteindre : formes d'organisation, programmes, modes de représentation... La démocratie radicale et plurielle ne serait au fond qu'une démocratie délibérative exacerbée dont la crise de nerf se résout dans une social-démocratie digérant les replis identitaires avec le même appétit que le capitalisme les récupère.

Texte libre de droits avec mention de l'auteur : **Pierre Bance**, et de la source : **Autrefutur.net**, site pour un Syndicalisme de base, de lutte, autogestionnaire, anarcho-syndicaliste & syndicaliste révolutionnaire ([www.autrefutur.net](http://www.autrefutur.net)).

---

(34) Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note (5), page 325.

(35) L'idée de mythe explique que Chantal Mouffe et Ernesto Laclau consacrent un développement aux travaux de Georges Sorel sans en tirer d'autres conséquences théoriques du point de vue du syndicalisme révolutionnaire (*Hégémonie et stratégie socialiste*, précité note 5, page 96).